



Extension de l'esplanade Nelson Mandela Compte-rendu de la réunion d'information

Mercredi 3 mars 2021

Intervenants

Véronique DUBOIS-BERTRAND - Maire du 3^{ème} arrondissement

Nicolas HUSSON - Adjoint au Maire de Lyon - En charge de la nature, de la biodiversité et de la protection animale

Adélie BERTHET - Chef de projet urbain (SPL Lyon Part-Dieu)

Claire TRAPENARD - Paysagiste (d'ici là)

Pauline LEFEBVRE - Paysagiste (d'ici là)

Julien BROUILLARD - animateur / Chargé de concertation (Dédale)

Inès MARTORELL - Chargée de concertation (Dédale)

Nombre de participants : 130 participants

Rappel sur le projet

- Le projet de l'Extension de l'Esplanade Nelson Mandela est un projet emblématique de la Part-Dieu qui offrira au quartier plus de place à la nature, aux espaces publics et aux équipements et services de proximité pour les habitants.e.s.
- Le groupement de maîtrise d'œuvre retenu est composé de **l'agence d'ici là** (paysagiste urbaniste mandataire), de **l'agence Dédale** (concertation), de **l'agence DILUVIAL** (fontainerie), de **L'ATELIER COUP D'ECLAT** (conception lumière), du bureau d'études **EODD** (expertise développement durable) et du bureau d'études **SITÉTUDES** (VRD)
- La végétalisation est un axe fort du nouveau mandat avec la création de nouveaux parcs à l'échelle de la Ville et de la Métropole. L'objectif est de créer de nouvelles liaisons entre les différents espaces verts de la Ville de Lyon et de faciliter l'accès à la nature à tous les publics. Cette volonté politique se concrétise par un triplement du budget des espaces verts permettant ainsi de favoriser la biodiversité, réduire îlots de chaleur urbains et de favoriser la perméabilité des sols. Le redéveloppement de la nature est un des principaux leviers pour lutter contre le dérèglement climatique. Ce nouveau parc alliera de nouveaux espaces très végétalisés et très arborés avec des espaces de mobilité, des espaces sportifs et de jeux pour les plus jeunes.

- Le site a fait l'objet de nombreuses transformations urbaines ces 15 dernières années :
 - Aménagement de l'esplanade en 2005
 - Aménagement du T4, de la rue Mouton Duvernet et de différents bâtiments (Archives, Equinox, Sky 56) en 2010
 - Aménagement du Campus Orange, redressement de la rue Maurice Flandin, extension de la pointe nord de l'esplanade et travaux de la centrale de froid urbain en 2019-2020
- Le projet de parc présenté par d'ici-là répond à plusieurs enjeux :
 - Engager un seul paysage étendu, réunissant 3 secteurs : Square Alban Vistel, l'Esplanade Nelson Mandela et la pointe Nord
 - Créer une infrastructure paysagère dominante
 - Installer des programmes de loisirs (sports, jeux, détente...)
 - Rendre les parcours lisibles et confortables
- La démarche de concertation s'inscrit dans la continuité des actions de concertation menées entre 2019 et 2020. Différents temps de concertation seront proposés :
 - Promenade Urbaine le 27 mars 2021 (2 départs dans la matinée à 10h30 et 12h00)
 - Conversations in situ le 8 avril 2021 (toute la journée)
 - Conversations in situ 8 mai 2021 (toute la journée)

Éléments saillants de la réunion

- Lors de la réunion publique, les habitant.e.s ont interrogé les intervenants sur différents sujets :
 - L'aménagement du Square Alban Vistel et le parc canin
 - L'identité du parc et son nom
 - Les espaces sportifs
 - La question du genre et de l'inclusivité des espaces
 - La place de l'enfant dans le parc
 - Les mobilités sur l'Esplanade centrale
 - Les activités sur l'Esplanade centrale
 - Des espaces de quiétude
 - Le degré d'ouverture et de fermeture du parc
 - Le calendrier et coût de l'opération

Compte-rendu des questions/réponses

L'aménagement du Square Alban Vistel

Principales questions et remarques sur le parc canin

- La localisation, la surface et les équipements du futur parc canin
- La question de la délimitation entre l'espace canin actuellement ouvert et le reste du square (sécurité, propreté...) dans le futur parc
- La question de la présence d'autres usages et de leurs natures (activités de proximité, peu bruyantes) dans le futur parc
- La présence du cheminement traversant l'espace canin reliant la rue Jeanne Hachette et le Mémorial National de la prison de Montluc dans le futur parc

→ Par ailleurs, un habitant s'interroge sur l'intégration à la réflexion, du projet de continuité végétale entre le square Alban Vistel et le Parc Sisley porté par le conseil de quartier Dauphiné Sans Souci.

Réponses apportées

- L'espace canin sera priori maintenu dans le parc. La question de son déplacement au sein de l'espace peut en revanche se poser. À ce stade du projet, nous ne sommes pas en capacité de répondre. Nous avons pris connaissance récemment de la présence d'équipements canins. La dimension de l'espace canin ouvert pose un problème, il faut prendre un parti assez évident sur cet espace permettant ainsi la cohabitation de différents usages.
- La question de la cohabitation d'usages et de l'ouverture/fermeture des espaces est un enjeu intégré au projet. Le square a vocation à se relier à l'Esplanade Nelson Mandela pour former un parc. Tous les usages devront cohabiter. Il faut donc imaginer le meilleur moyen pour que ces usages puissent cohabiter.
- Les temps de concertation (promenade urbaine et conversations in situ) seront des moments privilégiés pour définir ces différents usages.

L'identité du parc et son nom

Principale question et remarque sur l'identité du parc

- Présence d'une forme de représentation symbolique en référence à Nelson Mandela dans le futur parc.

Réponse apportée

- La ville de Lyon souhaite identifier un secteur qui fasse référence aux 27 années d'emprisonnement de Nelson Mandela, par exemple en y plantant 27 arbres.

Les espaces sportifs

Principales questions et remarques sur les espaces sportifs:

- **La présence d'espace fitness dans le futur parc et les nuisances pouvant être générées par d'autres usages (nuisances sonores - musique.)**
- **La pertinence de la présence d'un skate-park dans le futur parc compte tenu de la présence d'un autre skate-park à proximité situé entre la rue de la Villette et les voies ferrées.**
- **La présence d'un boulodrome dans le futur parc, un espace actuellement très fréquenté.**
- **Intégrer la question du genre et de l'inclusivité dans la programmation des espaces sportifs et des espaces publics**

Réponses apportées

Dans le projet, les équipements sportifs sont regroupés sur un plateau sportif. L'objet est de conforter les usages dans un espace sur la pointe nord de l'esplanade. Le sujet du « workout » est à discuter avec les habitant.e.s et les usagers. Nous envisageons d'intégrer cette dimension dans une action de préfiguration à l'été 2021.

Il s'agit à ce stade du projet de comprendre l'offre en équipements (ex: skate-park). Les temps de concertation sont là pour confirmer ou abandonner des éléments du programme.

Nous avons prévu une aire stabilisée qui accueillera sûrement une aire de pétanque. Nous gardons cet élément dans le projet.

Il est important de ne pas se tromper sur la question du genre et aménager les espaces les plus inclusifs possibles. La question de l'inclusivité est au cœur des échanges et de l'élaboration du projet de parc.

La place de l'enfant dans le parc

Principales questions et remarques sur le collège

- La présence d'un Food truck à proximité du collège viendrait concurrencer la cantine scolaire.
- L'implication des collégiens dans les démarches de concertation en tant que futurs usagers du parc. Plus ils s'impliqueront et se familiariseront avec le parc plus ils le respecteront.

Réponses apportées

- Il y a beaucoup d'usagers différents dans le parc. Il faut apporter des réponses multiples avec les échelles les plus justes possibles pour répondre aux besoins de tous les usagers (ex: salariés).
- Le format « conversations in situ » permet d'aller à la rencontre des collégien.ne.s qui représentent un public important et intéressant pour le projet

→ Remarque d'une habitante: les Food trucks peuvent proposer des produits sains, bio, durables et locaux.

Principale question et remarque sur la qualité des jeux pour les jeunes enfants

- Forte demande des parents et des enfants de végétalisation et veiller à la qualité des revêtements au sol pour les jeux des plus petit.e.s

Réponses apportées

- La surface du parc s'élèvera à 4ha. Nous essayons aujourd'hui d'identifier les flux et leur intensité afin de libérer des espaces plus confidentiels et offrir un paysage relativement calme. L'idée du projet n'est pas de sur-programmer le parc mais de créer un espace paysager fort et dense en végétaux
- Les temps de concertation alimenteront les discussions et les réflexions sur les typologies de jeu et leur caractère multigénérationnel. Il faut travailler avec l'existant et interroger son fonctionnement. Il faut se poser la question de ce qui est réutilisable confortant ainsi les espaces existants.

Principale question et remarque sur les temps de sensibilisation et de pédagogie

- **L'animation de temps de sensibilisation et de pédagogie dans les événements et les animations**

Réponses apportées

- Dans le cadre de la préfiguration, des actions de sensibilisation et de pédagogie seront proposées sur différentes thématiques liées au parc (animations ponctuelles / événements)
- Les aménagements répondront à la problématique portée par la Ville de Lyon et la Mairie du 3ème arrondissement sur la « ville à hauteur d'enfant. »

L'esplanade centrale et l'avenue Felix Faure

Principales questions et remarques sur les mobilités

- **Les flux de circulation des véhicules vers le centre de Lyon et le passage des véhicules prioritaires (ambulance, pompier...)**
- **Proximité des cheminements piétons avec le Tram et le Rhône Express et les modes actifs sur cet espace**

Réponses apportées

- Le principe fondateur du projet est de créer un espace central qui constitue une suture entre les parties nord et sud de l'esplanade Mandela. Néanmoins, la fonction actuelle sera conservée en maintenant l'axe circulaire tout en retrouvant une circulation apaisée. Le végétal sera très présent pour délimiter les différents espaces.
- L'objectif est de créer un plateau, un espace qui soit la centralité de ce parc. La question des flux est investie dans les discussions du projet. Ce projet sera co-construit avec les habitant.e.s et les usagers mais aussi avec les services techniques afin de garantir du confort et de la sécurité aux piétons. L'objectif étant d'intégrer au mieux cette traversée.
- Pour le tramway, le travail sera réalisé avec les équipes du tramway afin de conforter les modes actifs (piétons + vélos) au cœur du parc. La voie piétonne et la piste cyclable le long du tramway seront conservées et confortées.

Principale question et remarque sur les activités de l'esplanade centrale

- **Cohabitation de différents usages dans cet espace central (véhicules, activité calmes, évènements, Food truck)**

Réponse apportée

- L'esplanade est un espace de 7000 m², c'est une grande place qui sera en mesure d'accueillir des évènements et des activités plus calmes. L'équilibre entre apaisement/animation et sécurité/confort se retrouvera dans cet espace central.

Des espaces de quiétude

Principale question et remarque sur des espaces de quiétude

- **Quid des espaces plus calmes en retrait des animations de l'Esplanade centrale et des jeux pour enfants.**

Réponses apportées

- La superficie du parc nous permet de programmer des espaces plus confidentiels dédiés à des temps plus calmes

Ouverture et fermeture du parc

Principales questions et remarques sur l'ouverture et la fermeture de parc

- **Gestion des nuisances provoquées par l'ouverture du parc la nuit**
- **Volonté de ne pas clôturer le parc**

Réponses apportées

- La volonté de la ville de Lyon et de la mairie du 3ème arrondissement est de créer un espace ouvert confortable et sécurisé qui ne soit pas un simple espace de

nature domestique mais aussi un espace de nature sauvage en ville. Le caractère ouvert du parc est maintenu.

Calendrier et coût de l'opération

Principale question et remarque sur le calendrier et le coût de l'opération

- **Le temps long du projet avant la livraison du parc en 2024**
- **Le coût total de l'opération**

Réponses apportées

- Ce qui prend du temps ce sont les études techniques et la volonté de faire de la concertation. De plus, la SPL est soumise aux règles de la commande publique et au vu des budgets, les choix des entreprises ne se font pas de gré à gré. L'objectif est d'allier le temps long des études avec des actions plus rapides telles que des aménagements de préfiguration à l'été et à l'automne 2021.
- Le coût d'objectif de l'aménagement du parc s'élève à six millions d'euros.